

**DÉFENDRE
NOS DROITS
CONSTRUIRE
NOTRE AVENIR**



RAPPORT ANNUEL
2025 2026

TABLE DES MATIÈRES

1. La SANB en bref
2. Mot de la présidente
3. Rapport du directeur général
4. Communications de la présidente
5. Enjeux juridiques
6. Comparution devant la Cour suprême du Canada
7. Faits saillants 2025-2026
8. Prix et distinctions
9. États généraux de l'Acadie du Nouveau-Brunswick 2026
10. Équipe Acadie
11. Immigration
12. Services des finances partagé
13. Enjeux émergents
14. Perspectives 2026-2027

Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick

702 rue Principale, bureau 5,
Petit-Rocher, NB E8J 1V1

Téléphone : (506) 783-4205

Courriel : info@sanb.ca

Nous sommes financés par :



Patrimoine
canadien Canadian
Heritage



Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada Immigration, Refugees
and Citizenship Canada

1.

LA SANB EN BREF

La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB) est la structure de représentation politique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Elle est vouée à la défense et à la promotion des droits et des intérêts de la communauté acadienne et francophone aux niveaux local et provincial et selon ses spécificités. Elle intervient auprès des pouvoirs publics dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'aménagement du français et du développement régional notamment, pour assurer le mieux-être et le développement de la communauté qu'elle représente. La SANB mets à la disposition des citoyennes et citoyens des espaces où ils peuvent exprimer leurs besoins, leurs préoccupations, leurs intérêts et leurs valeurs. Étant membre de la Société nationale de l'Acadie et de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, la SANB s'associe aux organismes et mouvements de solidarité des communautés acadiennes et francophones sur les scènes atlantique, canadienne et internationale pour mieux travailler au développement et au rayonnement de l'Acadie du Nouveau-Brunswick.



2.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chères membres, chers membres,

Alors que je m'apprête à déposer ce rapport devant vous, je mesure la profondeur et l'intensité de ces deux années passées à la tête de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Deux années qui auront été parmi les plus riches, les plus exigeantes et les plus significatives de ma vie publique.

L'année 2025-2026 a confirmé, s'il en était encore besoin, que la SANB est un acteur incontournable dans la défense des droits et de la vitalité de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick. Nous avons comparu devant la Cour suprême du Canada. Nous avons interpellé les gouvernements fédéral et provincial avec vigueur. Nous avons mobilisé des communautés de partout au Nouveau-Brunswick dans le cadre des États généraux. Nous avons célébré nos aîné.e.s, encouragé nos jeunes, honoré celles et ceux qui portent notre culture avec éclat. Bref : nous avons fait ce que la SANB a toujours fait, mais avec une urgence et une ambition renouvelées.

Les dossiers qui nous occupent, Égalité Santé en français, les Palais de justice, le bilinguisme institutionnel, l'accès à l'éducation en français, l'immigration francophone, ne sont pas des abstractions politiques. Ce sont les réalités quotidiennes de nos concitoyennes et concitoyens. C'est pourquoi nous les portons avec autant de conviction.

À l'aube des États généraux de l'Acadie du Nouveau-Brunswick 2026, j'ai la conviction que notre communauté est prête à se saisir de ce moment avec sérieux et ambition. Les résolutions qui en découleront guideront notre peuple pour la prochaine décennie. C'est un privilège immense d'avoir pu contribuer à préparer ce rendez-vous.

En terminant ce mandat de deux ans, je tiens à exprimer ma reconnaissance la plus sincère à chaque membre de la SANB pour votre soutien indéfectible, vos idées riches et vos échanges profondément mobilisateurs. Vous avez été ma force et mon inspiration. À l'équipe de la SANB, aux membres du conseil d'administration et à tous nos partenaires : merci du fond du cœur. C'est ensemble que nous avons fait avancer l'Acadie et c'est ensemble qu'elle continuera d'avancer.

Nicole Arseneau-Sluyter

Présidente, Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick

MOT DE LA PRÉSIDENTE



E LA PRÉSIDENTE

3



CONSEIL D'ADMIN

DE GAUCHE À DROITE :

Joey Couturier, représentant du Nord-Ouest

Richard Louis, représentant provincial

Alexandra LeBreton, représentante du Sud-Est |

Jovial Orlachi Osundu, représentante provinciale

Nicole Arseneau-Sluyter, présidente

Antoine David, vice-président

Mathieu Perron, représentant du Nord

Maxime Brideau, représentant de la péninsule acadienne et trésorier.

ÉQUIPE SANB



Ali Chaisson
Directeur général



Delphine Veillon
Directrice
des opérations



Christopher Byram
Conseiller politique



Ulrika Lucia Obama
Directrice des
communications



Jonathan Clavette
Conseiller juridique

ÉQUIPE FINANCES



Denise Rouselle
Directrice des finances



Chanelle Doucet
Commis comptable

ÉQUIPE ÉTATS-GÉNÉRAUX DE L'ACADIE 2026



Daniel Thériault
Gestionnaire des
États généraux 2026
et de la participation
citoyenne



Valery Robichaud
Coordinateur des
États généraux 2026



Daniel Bourgeois
Directeur de la
recherche

ÉQUIPE



3.

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RAPPORT DU D

A. Gestion de la Société

L'exercice 2025-2026 s'inscrit dans une conjoncture exceptionnelle : une année d'élections internes, la préparation des États généraux de l'Acadie du Nouveau-Brunswick et une série de dossiers politiques et juridiques d'une portée considérable. Pour une organisation de la taille de la nôtre, cet agenda représente à la fois une charge de travail substantielle et une responsabilité historique à la hauteur de ce que la communauté attend de nous.

Sur le plan de la gouvernance interne, nous avons franchi une étape importante en tenant notre réunion du conseil d'administration à Saint-Jean, témoignant de notre volonté d'aller à la rencontre des communautés francophones de l'ensemble du territoire. Cette pratique doit devenir une norme planifiée et régulière. Un investissement sérieux dans la formation du conseil d'administration, dans la discipline du suivi des résolutions et dans la cohérence entre les décisions de l'Assemblée générale annuelle (AGA), les orientations du conseil d'administration (CA) et la planification opérationnelle s'impose pour la prochaine année.

La nouvelle programmation d'un an qui devra être déposée auprès du ministère de l'Identité et de la Culture canadiennes s'inscrit dans une logique de transition entre les résultats des États généraux et l'échéance du programme actuel des langues officielles fixée au 31 mars 2028. C'est une fenêtre étroite qui exige une préparation immédiate, rigoureuse et stratégique.

B. Relations gouvernementales

La SANB occupe une position stratégique dans le paysage politique néo-brunswickois et canadien. Des relations construites avec rigueur et constance nous permettent de dialoguer efficacement avec l'ensemble des formations politiques, au fédéral comme au provincial. Ce positionnement ne s'acquiert pas il se mérite, se cultive et se renouvelle sans cesse par la qualité de notre travail et la clarté de nos positions.

À Ottawa, la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* modernisée constitue le chantier prioritaire. Si la loi représente une avancée réelle, c'est dans la réglementation que se joue l'essentiel : ce sont les règlements qui déterminent si une politique se traduit en services concrets ou demeure lettre morte. La SANB est présente dans ces consultations techniques parce que c'est là, dans les coulisses administratives, que se défend la réalité quotidienne de nos communautés. Dans un contexte d'austérité budgétaire avec des compressions de 10 % dans plusieurs ministères, dont Patrimoine canadien la SANB surveille de près les répercussions sur nos programmes et sur l'ensemble de l'écosystème communautaire francophone.

À Fredericton, la création du Comité permanent des langues officielles à l'Assemblée législative et la révision anticipée de la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick sont des avancées que la SANB a ardemment réclamées. Nous veillerons à ce que ces instances livrent un travail substantiel. Sur le plan judiciaire, cinq causes interdépendantes la lieutenante-gouverneure, les Palais de justice, la laïcité au Québec, Égalité Santé en français et Vitalité forment un ensemble dont chaque décision influence la suivante. La SANB est intervenant active dans plusieurs de ces procédures, parce que l'abstention ne saurait être une option lorsque les droits fondamentaux de notre communauté sont en jeu.

« Les droits linguistiques ne se préservent pas dans les discours. Ils se défendent dans les salles d'audience, dans les comités parlementaires et dans les négociations réglementaires. C'est là que nous serons sans relâche. »



C. Immigration francophone

L'immigration francophone demeure l'un des leviers les plus puissants pour assurer la vitalité démographique de nos communautés. Or, l'exercice 2025-2026 a été marqué par des compressions budgétaires fédérales d'une ampleur préoccupante, menaçant les capacités opérationnelles d'un réseau que nous avons mis des décennies à construire. Des organismes de première ligne voient leur financement amputé de façon draconienne alors même qu'ils venaient d'élargir leur capacité d'accueil des décisions prises loin des réalités du terrain, dont les communautés absorbent le coût humain et institutionnel.

La SANB maintient une position sans équivoque : après vingt-cinq ans d'immigration francophone organisée, nos communautés ne peuvent pas se permettre de reculer. Elles ont vocation à grandir. Toute compression qui fragilise la capacité d'attraction, d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants francophones va à l'encontre des objectifs démographiques et linguistiques que le Canada s'est lui-même fixés et que notre province ne peut se permettre d'ignorer.

Dans ce contexte, le lancement de l'Équipe Acadie est stratégiquement prévu à l'automne 2026, en pleine révision de la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick. Ce moment charnière permettra d'aligner la mobilisation communautaire avec les enjeux réglementaires, et d'exercer une pression concertée et documentée sur les décideurs politiques. Le carnet de commandes est plein, santé, petite enfance, langue dans nos municipalités, écoles fragiles en milieu rural.

Nous avançons, dans la brume, mais nous avançons.

Ali Chaisson

Directeur général, Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick



DU DIRECTEUR
GÉNÉRAL



COMMUNICATIONS

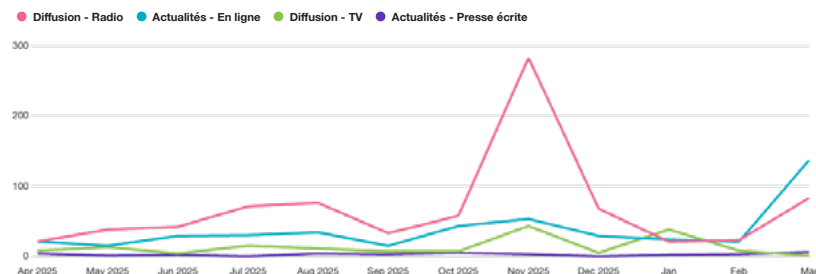
La présidente, Nicole Arseneau-Sluyter, a réalisé un total de 482 entrevues au cours de la période couverte par ce rapport, assurant ainsi une présence médiatique et politique soutenue. Elle a défendu les priorités de la communauté acadienne et francophone dans les médias régionaux et nationaux, ainsi qu'auprès des instances gouvernementales. Parmi ces entrevues, nous soulignons :

- ★ CHAU-TV — *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick
- ★ CHAU-TV: Recul du français à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick
- ★ Radio-Canada : Mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles*
- ★ Radio-Canada : Utilisation du français à l'Assemblée législative
- ★ Radio-Canada : Déclarations du sous-ministre de la Santé devant le comité permanent
- ★ CBC : Trio de décisions judiciaires sur les dispositions linguistiques de la Charte
- ★ ONFR : Loi C-5
- ★ Radio-Canada Matinale : Mois de la francophonie et les États généraux
- ★ Le Devoir : Budget provincial et droits linguistiques
- ★ CJSE : Budget provincial et perspectives communautaires
- ★ Postmedia / Times & Transcript : Égalité Santé en français
- ★ Radio-Canada : Stratégie d'immigration francophone de la Ville de Dieppe
- ★ L'Acadie Nouvelle : Nouvelle école francophone de Woodstock
- ★ CHAU-TV : Fermeture de l'école de Bathurst
- ★ ONFR : Plainte contre Air Canada
- ★ Francopresse : Plainte contre Air Canada
- ★ Radio-Canada : Arrêt des services d'Air Canada à l'aéroport de Bathurst
- ★ Radio-Canada : Cabinet Carney
- ★ Téléjournal Acadie : Budget provincial du Nouveau-Brunswick
- ★ Le Devoir : Nouveau cabinet fédéral
- ★ Radio-Canada : Intelligence artificielle et francophonie

COMMUNICA

Tendance du total des mentions par type de source

Apr 1, 2025 - Mar 31, 2026 | Publications



Total des mentions

Apr 1, 2025 - Mar 31, 2026 | Publications

1,46k ↓ 84,9 %
Période précédente 9,67k

Portée totale

Apr 1, 2025 - Mar 31, 2026 | Reach

506M ↓ 37,3 %
Période précédente 808M

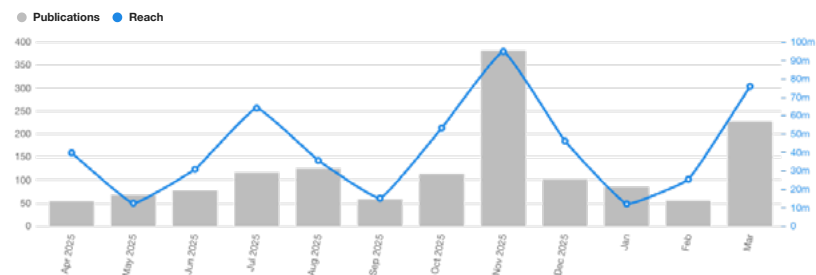
Visibilité totale sur les médias sociaux

Apr 1, 2025 - Mar 31, 2026 | Social Echo

2,43k ↑ 185 %
Période précédente 851

Tendance des mentions et de la portée

Apr 1, 2025 - Mar 31, 2026 | Publications, Reach



UNICATIONS

5. ENJEUX JURIDIQUES

La SANB est activement impliquée dans plusieurs dossiers juridiques touchant les droits linguistiques. Ces causes, à différents stades de progression, sont étroitement liées : les décisions rendues dans l'un influencent directement l'orientation des autres.

Palais de justice, Forum des maires de la Péninsule acadienne

Le Forum des maires a manifesté son intention de porter le dossier devant la Cour suprême du Canada. La décision de la Cour d'appel étant jugée insuffisante, une clarification de la notion d'« institution » au sens de l'article 16.1 de la Charte canadienne des droits et libertés demeure nécessaire. La SANB attend la décision de la Cour suprême quant à l'autorisation d'entendre le dossier.

Égalité santé en français

Par suite d'une décision favorable en première instance, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a interjeté appel. La SANB, en partenariat avec l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick (AJEFNB), a obtenu le statut d'intervenante pour la prochaine étape du processus. Ce dossier pourrait ultimement être porté devant la Cour suprême du Canada.

Loi sur la laïcité, Québec

La SANB est intervenue dans ce dossier afin de faire valoir l'importance de la dimension culturelle dans le cadre de l'éducation en milieu minoritaire. La Cour d'appel du Québec a rendu une décision jugée en rupture avec les principes établis par l'arrêt Mahé. Les audiences ont eu lieu devant la Cour suprême du Canada en mars 2026. La décision est attendue.

ENJEUX JUR

Vitalité

Dans le cadre du litige opposant Vitalité à Canadian Health Labs, la régie cherche à obtenir la reconnaissance de son statut d'institution. La décision en première instance a été défavorable. La cause devrait être entendue en appel à l'automne 2026, possiblement en même temps que le dossier Égalité santé en français.

Nelson Cyr

Ce dossier porte sur l'obligation de communiquer en français lors des points de presse tenus par le gouvernement provincial durant la pandémie. Il soulève des arguments juridiques similaires aux autres causes en cours, notamment en lien avec l'article 16.1.



ENJEUX JURIDIQUES

LA COUR SUPRÊME

6. COMPARUTION DEVANT LA COUR SUPRÊME DU CANADA

Le 13 novembre 2025 restera une date marquante dans l'histoire de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Ce jour-là, la SANB a comparu devant le plus haut tribunal du pays dans la cause portant sur la nomination d'une lieutenant-gouverneure unilingue anglophone au Nouveau-Brunswick seule province officiellement bilingue au Canada. Une démarche à la fois historique et symboliquement puissante, qui témoigne de la vigilance constante de la SANB quant au respect des droits linguistiques fondamentaux de notre communauté.

L'enjeu : le bilinguisme institutionnel de notre province

La nomination d'une lieutenant-gouverneure ne maîtrisant pas le français représente, aux yeux de la SANB, une violation directe de l'esprit et du bilinguisme officiel du Nouveau-Brunswick. En tant qu'institution représentative de la Couronne dans la province, la lieutenant-gouverneure doit être en mesure de remplir ses fonctions constitutionnelles dans les deux langues officielles. Une institution incapable de fonctionner en français envoie un message dévastateur à la communauté francophone : celui que sa langue est secondaire, que ses droits sont négociables et que le bilinguisme officiel n'est qu'un principe de façade.

« Une institution incapable de fonctionner dans les deux langues officielles affaiblit nos services et notre identité. Nos institutions doivent incarner le bilinguisme de notre province pas seulement l'afficher. » Nicole Arseneau-Sluyter, présidente de la SANB

La démarche juridique

La SANB a mandaté ses représentant.e.s juridiques pour préparer et plaider sa position devant la Cour suprême du Canada avec la rigueur qu'exige une telle instance. La cause soulève des questions constitutionnelles fondamentales touchant à la fois la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick, la Charte canadienne des droits et libertés et les obligations de l'État fédéral envers la communauté de langue officielle en situation minoritaire.

La comparution a permis à la SANB de faire entendre, au niveau le plus élevé de notre système judiciaire, la position de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick : le bilinguisme officiel n'est pas un privilège c'est un droit constitutionnel que l'État a l'obligation d'honorer dans chacune de ses institutions.

Un engagement indéfectible, quelle qu'en soit l'issue

Au lendemain de la comparution, la SANB a tenu à souligner publiquement le travail exceptionnel de ses représentant.e.s juridiques, qui ont défendu avec conviction et expertise la cause des francophones néo-brunswickois devant les neuf juges de la Cour suprême. La préparation de cet argument a mobilisé des ressources considérables et reflète l'importance capitale que la SANB accorde à ce dossier.

La SANB a également réaffirmé avec clarté que, quelle que soit la décision rendue, son engagement à défendre les droits linguistiques de la communauté acadienne et francophone demeure total et sans équivoque. Les droits linguistiques se défendent sur la durée par la constance, la rigueur juridique et la mobilisation communautaire. Cette comparution s'inscrit dans cette trajectoire longue et irréversible.

Une cause aux répercussions potentielles importantes

La décision de la Cour suprême dans cette cause est attendue au cours du printemps 2026 et pourrait avoir des répercussions significatives sur plusieurs autres dossiers juridiques en cours. En particulier, une décision favorable à la position de la SANB renforcerait la cause en appel concernant Égalité Santé en français et la cause des Palais de justice de la Péninsule acadienne. Ces dossiers sont étroitement interdépendants : chaque décision influence la suivante dans un effet domino que la SANB surveille avec une attention soutenue et une préparation stratégique constante.



7.

FAITS SAILLANTS 2025-2026

L'année 2025-2026 a été marquée par une série d'activités importantes pour la SANB. De la mobilisation électorale fédérale du printemps aux consultations régionales pour les États généraux à l'automne, en passant par les initiatives communautaires de l'été et les représentations politiques de l'hiver, notre organisme a maintenu une présence active au sein de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick.



Printemps 2025

Au printemps, alors que la campagne électorale fédérale mobilisait le pays entier, la SANB a pris le terrain avec détermination. La présidente a multiplié les rencontres avec des candidat.e.s de tous les partis parmi lesquels l'hon. Dominic LeBlanc, l'hon. Ginette Petitpas Taylor, Serge Cormier et David Myles pour s'assurer que les priorités de notre communauté s'inscrivent au cœur des programmes politiques : immigration francophone, accès aux services en français, continuum en éducation de la petite enfance au postsecondaire, et vitalité de Radio-Canada. Cette mobilisation ciblée reflète la conviction profonde de la SANB que l'influence politique se construit dans le dialogue et dans la durée, bien avant le jour du scrutin.

Cette période a aussi été marquée par un moment de recueillement collectif : la cérémonie d'adieu à madame Antonine Maillet. Celle qui a porté l'Acadie au firmament littéraire mondial, qui a donné à notre peuple la fierté de sa langue et la dignité de son histoire, nous a quittés. La SANB lui a rendu hommage avec la solennité et la gratitude qu'elle mérite. Son héritage demeure un appel à continuer. La SANB a également représenté l'Acadie au Colloque international « Les francophonies dans tous leurs états », à l'Université de Moncton, où la présidente et le directeur général ont pris la parole en tant que panélistes devant un auditoire international. Des visites aux écoles, des célébrations communautaires et une présence soutenue auprès des aîné.e.s ont ponctué ces mois de printemps, confirmant l'ancrage profond de la SANB dans le tissu social de l'Acadie.

Été 2025

L'été 2025 a été celui de la fierté et de la mobilisation collective. Le 52^e Assemblée générale annuelle de la SANB a rassemblé membres et partenaires dans un esprit de dialogue constructif et de vision commune. L'événement a été marqué par la remise des Prix Albert-M.-Sormany et Par et Pour la jeunesse, ainsi que par la création inédite d'un Conseil consultatif des anciennes présidences de la SANB, dédié aux États généraux 2026. Le Premier ministre du Canada, le très honorable Mark Carney, a été accueilli au Village historique acadien, où la présidente lui a remis une épinglette acadienne et rappelé les priorités de notre communauté. La SANB a participé avec fierté aux Tintamarres de Charlo et de Campbellton, où plus de 6 000 personnes ont célébré leur identité acadienne lors du spectacle de Salebarbes. La délégation de la SANB s'est également rendue au Yukon pour le 50^e anniversaire de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA), et a participé à la toute première Journée mondiale de l'Afrique célébrée au Nouveau-Brunswick, soulignant la richesse de la diversité francophone de notre province. Un Parle-Ouère thématique sur l'environnement, organisé avec la coopérative Ferme Terre Partagée, a permis des échanges profonds sur le développement durable des régions acadiennes.



Automne – Hiver 2025-2026

L'automne a marqué une accélération significative de nos activités politiques et communautaires. La rencontre avec la Première ministre Susan Holt a permis d'aborder avec franchise les dossiers de l'éducation, des langues officielles et de la santé. La SANB a participé au 36e Congrès de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB), à la Marche mondiale des femmes à Fredericton, et au Grand rassemblement de l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) célébrant le 20e anniversaire des États généraux des arts et de la culture. Les Groupes d'initiatives régionales ont tenu leurs premières consultations citoyennes pour les États généraux.

Au début du mois de novembre, la SANB a accueilli favorablement une annonce importante du gouvernement Holt: l'introduction d'une révision quinquennale de la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick (LLO), dont la première édition est prévue d'ici le 31 décembre 2026, sous la conduite du Comité permanent des langues officielles. Cette mesure, recommandée depuis 2021 dans le rapport Finn-McLaughlin, représente une avancée concrète que la SANB réclamait depuis longtemps. En fixant un calendrier de révision régulière, le gouvernement reconnaît que la LLO doit évoluer pour mieux refléter la réalité linguistique changeante de la province et assurer la protection effective des droits des francophones. La SANB a également salué la création d'un groupe de travail sur les foyers de soins, chargé d'élaborer un plan pour renforcer la capacité de ces établissements à offrir des services de qualité équivalente dans les deux langues officielles. Dans ce contexte, la SANB a réaffirmé sa volonté de comparaître devant le Comité permanent et de collaborer étroitement avec le gouvernement pour que cette révision débouche sur des améliorations concrètes et mesurables. Car si l'annonce constitue un pas positif, c'est la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations du rapport Finn-McLaughlin qui demeure l'objectif ultime.

En novembre également, la comparution devant la Cour suprême du Canada a constitué le point culminant de cette période intense. En décembre, la SANB a témoigné devant le Comité permanent des langues officielles à Ottawa, dénoncé publiquement la fragilité des places désignées francophones en garderie aux côtés de l'Association francophone des garderies éducatives du Nouveau-Brunswick (AFGENB) et de l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick (AFPNB) et participé à la présentation du rapport du Commissaire aux langues officielles. Au fil des mois d'hiver, les missions à Ottawa, les entrevues médiatiques, les Parle-Ouère dans les régions et les réunions stratégiques se sont enchaînés avec une cadence soutenue, confirmant que la SANB est, plus que jamais, une organisation en mouvement au service d'une Acadie qui avance.





PRIX ET DISTINCTIONS

Chaque année, la SANB honore des personnes exceptionnelles dont l'engagement contribue de façon remarquable au rayonnement de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick. L'édition 2025 de ces distinctions, remises lors du gala de la 52^e Assemblée générale annuelle, a mis en lumière deux parcours inspirants.

Prix Albert-M.-Sormany

Le Prix Albert-M.-Sormany est décerné à une personne dont la carrière et l'engagement ont contribué de façon exceptionnelle au rayonnement de la communauté acadienne et francophone, notamment dans les domaines de la gouvernance, de la fonction publique ou du développement communautaire.

Lauréate 2025 : Norma Dubé

Norma Dubé est récipiendaire du Prix Albert-M.-Sormany 2025 en reconnaissance d'une carrière remarquable au service de la fonction publique et d'un engagement profond et constant auprès des aîné.e.s, des femmes et de la francophonie du Nouveau-Brunswick. Par son travail, sa rigueur et sa passion pour les causes qui façonnent notre communauté, elle incarne les valeurs de service et de dévouement que ce prix vise à honorer. La SANB lui exprime toute sa reconnaissance et sa fierté.



Prix Par et Pour la jeunesse

Le Prix Par et Pour la jeunesse est remis à une jeune personne dont l'engagement envers la communauté acadienne, la promotion du français et la vitalité culturelle de notre peuple mérite d'être souligné et célébré.

Lauréate 2025 : Amélie Montour

Amélie Montour reçoit le Prix Par et Pour la jeunesse 2025 pour son dévouement exceptionnel envers les jeunes de la communauté acadienne et sa contribution remarquable à la vitalité du français par le monde de l'improvisation. Par son enthousiasme, sa créativité et son rayonnement, elle incarne une jeunesse acadienne engagée, fière et tournée vers l'avenir. Elle est une source d'inspiration pour les générations qui la suivent. La SANB lui adresse ses plus chaleureuses félicitations.



9.

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK 2026

Les États généraux de l'Acadie du Nouveau-Brunswick 2026 constituent l'événement le plus structurant pour l'avenir de notre communauté depuis une génération. Portés par la SANB au nom de l'ensemble de la communauté acadienne et francophone, ils représentent une occasion unique de faire le point sur notre situation collective et de définir ensemble les grandes orientations qui guideront nos actions pour la prochaine décennie. Découlant d'une résolution adoptée lors de la 50^e Assemblée générale annuelle en juin 2023, l'événement se tiendra les 12, 13 et 14 juin 2026 au Centre Maillet, dans le quartier Saint-Basile d'Edmundston.

Un processus ancré dans la participation citoyenne

La démarche qui mène aux États généraux est rigoureuse, participative et ancrée dans les réalités régionales de la province. Entre avril 2025 et mars 2026, des Groupes d'initiatives régionales (GIR) ont été mis en place dans l'ensemble des régions du Nouveau-Brunswick pour stimuler les échanges citoyens et recueillir les priorités des communautés locales. Le 20 juin 2025, l'Assemblée des GIR (A-GIR) tenue à Moncton en prélude à l'AGA a réuni une centaine de personnes issues de l'ensemble du territoire. Un Comité d'encadrement regroupant une quinzaine d'organismes d'Équipe Acadie coordonne la démarche avec rigueur et collégialité, assurant que la voix de l'ensemble du milieu associatif acadien soit entendue et intégrée dans le processus.



Les cinq secteurs de réflexion

Les travaux des États généraux sont structurés autour de cinq secteurs thématiques, enrichis de quatre considérations transversales : identité et vitalité francophone, inclusion et diversité sociale, géographie locale à internationale, et lois et politiques publiques qui traversent l'ensemble des discussions.

Secteur de réflexion

- 1 Apprentissage tout au long de la vie
- 2 Santé, environnement et mieux-être
- 3 Culture, identité(s) et appartenances
- 4 Droits, gouvernance et pouvoir politique
- 5 Pouvoir économique et développement régional

Appui à la recherche et partenaires

Cinq chercheur.e.s, chacun.e dédié.e à un secteur, accompagnent l'équipe interne dans la production des documents de réflexion. La SANB bénéficie de la collaboration de l'Institut d'études acadiennes et de la Chaire de recherche du Canada sur le développement et les enjeux territoriaux en Acadie. Sur le plan financier, les États généraux bénéficient du soutien de Patrimoine canadien, de la Province du Nouveau-Brunswick, d'UNI Coopération financière, de Juristes Power et de la Ville d'Edmundston. L'équipe de coordination est assurée par Daniel Thériault à la gestion et Valéry Robichaud à la coordination.

Chronologie des étapes clés

Période	Étape
AGA 2023	Résolution fondatrice : mandat confié à la SANB pour organiser les États généraux
Avril – juin 2025	Constitution des GIR en région ; A-GIR à Moncton (100 participants)
Automne 2025	Sélection d'Edmundston ; 2 ^e réunion du Comité d'encadrement (15 organismes)
2 décembre 2025	Dévoilement officiel des États généraux à Edmundston
Hiver 2025-2026	Consultations régionales; confirmation des partenariats financiers
Avril 2026	Mise en ligne des rapports de recherche ; consultations finales
12-14 juin 2026	Événement principal : Centre Maillet, Saint-Basile, Edmundston
Automne 2026	Mise en œuvre des résolutions par la SANB et les organismes partenaires



Membres du Comité d'encadrement

Culturel	CPSC - Conseil provincial des sociétés culturelles
	CLNB - Communautés et loisir du NB
	AAAPNB - Association Acadienne des Artistes Professionnelles du Nouveau-Brunswick
Économique	CÉNB/REDÉE – Réseau de développement économique et d'employabilité
	Conseil Économique du NB
Santé	Égalité Santé en Français
Éducation	AFPNB – Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick
	CED - Conseil d'éducation district Nord-Est
	UdeM - Université de Moncton
	IEA - Institut d'étude acadienne
	CODAC NB -Le Conseil pour le développement de l'alphabétisme et des compétences des adultes du Nouveau-Brunswick
Immigration	RIFNB - Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick
	CAFI - Centre d'accueil et d'accompagnement francophone des immigrants du Sud-Est du Nouveau-Brunswick.
	Conseil provincial des personnes d'ascendance africaine du NB
Gouvernance	AFMNB – Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick
	SANB – Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick
	SNA - Société Nationale de l'Acadie
Groupes sociodémographiques	AFANB – Association francophone des aînées du Nouveau-Brunswick
	FJFNB – Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick
	CPPAANB - Conseil provincial des personnes d'ascendance africaine du Nouveau-Brunswick

10.

ÉQUIPE ACADIE

Équipe Acadie est un regroupement d'organisations acadiennes et francophones du Nouveau-Brunswick qui mène, chaque année, des journées intensives de représentation politique le lobbying auprès des élu.e.s, des fonctionnaires et des décideurs politiques de la province. Chaque édition s'articule autour d'un thème précis et de revendications concrètes, documentées et portées collectivement. Pour la SANB, Équipe Acadie est l'expression la plus directe de ce que signifie parler d'une seule voix : unir les organisations pour amplifier l'impact, donner du poids aux demandes et démontrer que la communauté acadienne et francophone est organisée, déterminée et prête à tenir ses gouvernements imputables.

Équipe Acadie 2025 — Mobilisés pour la santé en français

En mai 2025, lors de deux journées intensives tenues à Fredericton, Équipe Acadie a rencontré plus de vingt élu.e.s, fonctionnaires et candidat.e.s politiques pour porter un message fort et urgent : les francophones du Nouveau-Brunswick n'ont toujours pas accès à des services de santé équitables dans leur langue, et il est temps d'agir avec des mesures structurantes et financées.

Les revendications portées s'appuient sur les droits constitutionnels de la population francophone, notamment en vertu de l'article 16.1 de la Charte canadienne des droits et libertés, et répondent à des inégalités bien documentées qui persistent dans l'ensemble des régions de la province qu'elles soient majoritairement francophones, rurales ou à prédominance anglophone. Deux axes principaux ont structuré les demandes présentées aux décideurs.

D'une part, Équipe Acadie a réclamé la mise en place d'un plan de rattrapage structuré et financé, incluant une enveloppe annuelle dédiée et des investissements ciblés dans les services les plus déficitaires : soins primaires, santé mentale et soins spécialisés. D'autre part, elle a exigé des conditions favorables à la formation, au recrutement et à la rétention du personnel soignant francophone, bourses, stages rémunérés, incitatifs à la pratique en milieu minoritaire ainsi qu'une politique d'immigration francophone proactive assortie d'une reconnaissance rapide des acquis professionnels des nouveaux arrivants.

La langue est au cœur de la relation de soin. Elle influence la qualité des échanges, la compréhension des traitements et la sécurité des patient.e.s. Le dernier plan de rattrapage en santé francophone avait pris fin en 2018. Avec l'examen des budgets des régies de santé prévu en 2025, le moment était stratégique pour exercer une pression collective, coordonnée et documentée. Équipe Acadie a saisi cette fenêtre avec détermination, portant la voix de la communauté là où les décisions se prennent.

Une démarche collective au service de la communauté

La prochaine démarche d'Équipe Acadie est stratégiquement positionnée à l'automne 2026, en pleine révision de la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick un moment charnière où la mobilisation collective sera la plus nécessaire et la plus efficace. Les dossiers sont nombreux et urgents : petite enfance, municipalités, écoles fragiles en milieu rural, intégration des immigrants francophones. L'Équipe Acadie de demain sera à la hauteur des défis d'aujourd'hui.



11.

IMMIGRATION — RÉSEAU RIFNB

Le Réseau d'immigration francophone du Nouveau-Brunswick (RIFNB) est un mécanisme de concertation provinciale regroupant 33 organisations expertes en immigration francophone. Hébergé par la SANB, le RIFNB est un acteur stratégique pour l'attraction, l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes d'expression française. Sa vision : être un catalyseur du mouvement collectif favorisant l'inclusion et la rétention durable des nouveaux arrivants francophones dans nos communautés.

L'équipe RIFNB 2025-2026

- **Daniel Plourde** - Coordinateur
- **Ansoumane Condé** - Communications
- **Sandrine Perenon** - Agente de projets
- **Véronique Cormier** - Responsable ÉDI et accompagnatrice des membres

Immigration francophone : une évolution stratégique en période de transition

Depuis plus de 25 ans, notre organisation œuvre dans le domaine de l'immigration francophone, témoignant d'un engagement constant envers la vitalité de la nation acadienne. Les immigrants francophones contribuent de manière significative à l'enrichissement de nos collectivités, tant sur le plan social qu'économique. Ils apportent des compétences variées, de nouvelles perspectives ainsi qu'un dynamisme entrepreneurial essentiel au développement et à l'innovation.

Leur présence favorise également l'intégration linguistique et culturelle, un élément clé pour consolider l'identité et la langue française en Acadie.



IMMIGRATION



Une structuration en pleine évolution

Nous observons aujourd’hui une maturité croissante de notre réseau. Un mouvement se dessine afin de mieux structurer l’immigration francophone, marquant une rupture avec certaines pratiques du passé. Ce nouveau paradigme vise à établir des fondations solides pour un système conçu par et pour les francophones, permettant de répondre plus efficacement aux besoins des communautés et de renforcer leur autonomie.

Deux dynamiques principales illustrent cette transformation:

- À l’échelle provinciale, une initiative vise la création d’une entité francophone dotée d’une gouvernance claire, mieux adaptée aux réalités des communautés. L’objectif est d’assurer une représentation accrue et un soutien renforcé à l’immigration francophone.
- À l’échelle régionale (Acadie atlantique), les efforts se concentrent sur le renforcement des ressources autour du CAIF. Cette démarche vise à recentrer les structures en immigration francophone afin qu’elles soient davantage alignées sur les besoins spécifiques des immigrants et des communautés d’accueil.

À terme, ces initiatives cherchent à favoriser l’émergence d’un écosystème francophone cohérent, dynamique et pleinement adapté à ses réalités.

Un contexte fragilisé

Les dernières semaines ont été marquées par des changements importants. Des compressions budgétaires significatives, parfois appliquées de manière abrupte, viennent fragiliser le réseau.

Ces décisions ne se limitent pas à des ajustements financiers: elles affectent directement la capacité des organismes à agir, à se coordonner et à offrir des services essentiels au quotidien.

Une période de transition déterminante

En temps normal, les centres d’accueil et le réseau dans son ensemble devraient agir comme des leviers de développement, propulsant les communautés vers l’avenir. Nous traversons actuellement une période de transition, un passage nécessaire visant à consolider les forces en place et à bâtir une structure plus solide.

Toutefois, la réalité actuelle impose un défi supplémentaire: plutôt que de progresser immédiatement vers une croissance, le réseau doit d’abord se réorganiser dans un contexte de ressources limitées.

Regarder vers l’avenir

Malgré ces défis, les transformations en cours demeurent porteuses d’espoir. Elles visent à améliorer les conditions d’accueil des immigrants francophones, tout en assurant la pérennité et la prospérité de la nation acadienne.

En créant un environnement favorable à leur intégration et à leur développement, nous contribuons non seulement à renforcer notre identité collective, mais aussi à enrichir la société canadienne dans son ensemble.



12.

SERVICES DES FINANCES PARTAGÉ

Un service coopératif, externe et neutre qui appuie les organismes francophones dans leur gestion financière à des prix concurrentiels, avec une expertise reconnue par les bailleurs de fonds.

SERVICES OFFERTS

- Tenue de livres
- Préparation d'états financiers mensuels
- Gestion des comptes fournisseurs et clients
- Administration des salaires (en sous-traitant Paie Acadie)
- Préparation des rapports de TVH
- Préparation des rapports financiers exigés par les bailleurs de fonds
- Administration de l'assurance groupe et du régime de retraite
- Conseils financiers et flux de trésoreries
- Préparation de la documentation pour la vérification externe
- Appui à la préparation du budget en collaboration avec les directions générales

FONCTIONNEMENT

Le SFP est calqué sur un modèle coopératif. Les partenaires contribuent un pourcentage déterminé de leurs revenus (3 % au N.-B. sans CPA), et le surplus en fin d'année est remis en fonction de la contribution de chacun. Les mandataires signent un protocole d'entente annuellement. Les employé-e-s du SFP travaillent dans les locaux de la SANB à Petit-Rocher.

SYSTÈME DES

PARTENAIRES ACTUELS

- Société de Jeux de l'Acadie
- Association francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick (AFANB)
- Conseil provincial des sociétés culturelles – Nouveau-Brunswick (CPSC-NB)
- Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (FJFNB)
- Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB)
- Communautés et loisir Nouveau-Brunswick (CLNB)
- Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick (AJEFNB)
- Conseil pour le développement de l'alphabétisme et des compétences des adultes du Nouveau-Brunswick (CODAC-NB)

Pour joindre la directrice des finances
Denise Rousselle
506-549-9136
SF@SFNB.Ca

DES SERVICES PARTAGÉES

13.

ENJEUX ÉMERGENTS

Quand on parle de l'avenir du français, on pense souvent aux écoles, aux lois, aux services gouvernementaux. Rarement à l'intelligence artificielle. Pourtant, ce qui se joue dans les laboratoires de technologie aujourd'hui aura des conséquences directes sur la vitalité de notre langue demain.

Les outils d'intelligence artificielle apprennent à partir de ce qui existe sur internet. Or, l'anglais y domine largement. Ces systèmes comprennent mieux, répondent mieux et servent mieux ceux qui écrivent et pensent en anglais. Pour les francophones en situation minoritaire, cela se traduit concrètement par des outils moins fiables, des réponses moins précises et une expérience numérique inégale.

Des avancées récentes laissent entrevoir des systèmes plus équitables sur le plan linguistique. Toutefois, même si la technologie progresse, les valeurs et les réalités culturelles intégrées dans ces systèmes demeureront largement façonnées par les langues dominantes. Il ne s'agit pas uniquement d'un enjeu technique : c'est une question d'identité et de représentation.

Produire du contenu en français, encourager sa présence dans les espaces numériques et défendre sa place dans les outils de demain est aujourd'hui aussi fondamental que de se battre pour une école ou un hôpital francophone. La SANB considère cet enjeu comme une priorité émergente et entend y contribuer activement dans les années à venir.

Ali Chaisson

Directeur général

14.

PERSPECTIVES 2026-2027

L'année qui s'annonce est l'une des plus charnières que la SANB aura à traverser depuis plusieurs années.

- **Sur le plan stratégique**, nous amorçons un cycle de planification d'une importance capitale. Dès l'automne 2026, la SANB lancera l'élaboration d'un nouveau plan stratégique communautaire, issu des résultats des États généraux, pour adoption à l'automne 2027. En parallèle, une nouvelle demande de programmation quinquennale devra être déposée auprès du ministère de l'Identité et de la Culture canadienne le programme actuel prenant fin le 31 mars 2028. Ces deux démarches doivent avancer de concert.
- **Sur le plan politique**, l'automne 2026 sera marqué par la tenue de l'Équipe Acadie, délibérément positionnée en pleine révision de la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick. Les dossiers ne manquent pas, la santé, la petite-enfance, la langue dans nos municipalités, la question scolaire, les petites écoles rurales. Le carnet est plein. Le Comité permanent des langues officielles à l'Assemblée législative entame également ses premiers travaux réels : il faudra suivre cela de près et s'assurer que le français n'y soit pas qu'un sujet de décor. Les élections des conseillers scolaires représentent quant à elles une occasion de renouveler un leadership engagé, capable de porter la vision d'une gestion scolaire pleine et entière.
- **Sur le plan juridique**, plusieurs décisions de la Cour suprême et des cours d'appel sont attendues dans la prochaine année. Ces décisions auront des répercussions structurelles pas seulement symboliques sur la définition de nos droits collectifs. La SANB devra être prête à intervenir, à réagir, et à adapter sa stratégie au fil des jugements rendus.
- **Sur le plan des ressources humaines et de la gouvernance interne**, le Conseil d'administration entrant devra rapidement investir dans sa propre cohésion et sa formation. La période charnière qui s'annonce entre mise en œuvre des États généraux, renouvellement de la programmation et enjeux juridiques multiples exige une gouvernance solide, bien alignée avec l'équipe opérationnelle.
- **En matière d'immigration**, deux chantiers structurants sont en cours : la création d'une entité francophone provinciale dédiée à l'immigration, et le renforcement du réseau autour du CAIF à l'échelle de l'Acadie atlantique. Ces initiatives visent à doter la communauté d'un écosystème francophone autonome et cohérent moins dépendant de structures bilingues qui ne répondent pas toujours à nos réalités.
- **Enfin, sur le plan financier**, l'heure est à la rigueur et à la discipline. Des correctifs sont en cours : meilleure évaluation des projets ponctuels, encadrement des relations avec les bailleurs de fonds institutionnels, renforcement des suivis internes. La SANB ne peut pas se permettre d'improviser dans cette période de transition. Elle doit planifier, anticiper, et agir avec détermination et avec méthode.

L'Acadie n'est pas en attente. Elle est en mouvement. Et la SANB entend bien être à la hauteur de ce moment.

